

Brigitte Bourdoncle  
Commissaire-enquêteur

Le 9 février 2017

Procès-verbal de synthèse de l'enquête publique sur la demande  
d'autorisation, au titre de la loi sur l'eau, pour le projet d'aménagement du  
pont de Nogent sur la RN 486

L'enquête publique organisée au titre de la loi sur l'eau, pour le projet d'aménagement du pont de Nogent, s'est déroulée du 9 janvier au 7 février 2017 inclus.

Conformément à la réglementation qui prévoit qu'après la clôture de l'enquête publique le commissaire-enquêteur rencontre le responsable du projet pour lui communiquer une synthèse des observations recueillies, une réunion a été organisée le 9 février 2017 à 15 h dans vos locaux (rue Miollis 75015 Paris), afin de vous relater le déroulement de l'enquête et de vous remettre le présent procès-verbal de synthèse.

L'enquête publique en question s'est déroulée conformément aux modalités définies, et sans incident ; j'ai assuré les 4 permanences prévues ; l'accueil du public s'est effectué dans des conditions tout à fait satisfaisantes.

Le total des contributions s'élève à 9, ainsi réparties :

- registre de Champigny-sur-Marne : 5 observations écrites ; elles expriment toutes un avis favorable au projet d'aménagement ;
- registre de Nogent-sur-Marne : 4 observations, dont 3 inscrites dans le registre, et 1 courrier agrafé dans le registre ; elles font état de remarques, propositions, ou demandes de précisions, et portent en majorité sur le projet lui même, plus que sur l'objet de l'enquête au sens strict.

Je vous remets ci-joint un tableau récapitulant ces observations ; je précise que vous disposez de photocopies des deux registres d'enquête, et d'un délai de quinze jours pour me faire connaître vos éléments de réponse aux observations du public.

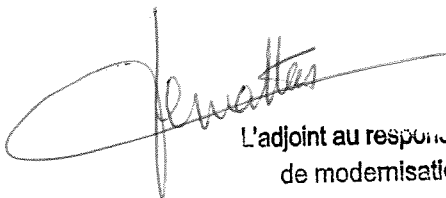
Par ailleurs, je précise n'avoir pas reçu, à ce jour, de délibérations des conseils municipaux concernés.

Je vous remercie de me communiquer vos observations en réponse, dans le délai prescrit, par un envoi postal simple à mon domicile, doublé si possible d'un envoi par voie électronique.

Le présent procès verbal de synthèse est signé par :

- le responsable du projet

- le commissaire-enquêteur,



L'adjoint au responsable du département  
de modernisation du réseau Est

Daniel de MATTEIS

Brigitte BOURDONCLE

